Image not found or type unknown

Problème avec un ex propriétaire

Par **Siam77**, le **07/04/2015** à **23:54**

bonsoir,
pouvez-vous m'aider car je suis désespérée.
j'ai besoin de savoir, si on peut faire une double activité dans un local qui fait environ 9m². Qui sert de cabine esthétique pour des personnes à mobilités réduites et en même temps de vestiaire.
Sachant que le propriétaire loue des salles de fêtes,la capacité des salles"l'une pour 70 personnes et l'autre pour 200 personnes"
Car à l'origine, il est question d'une cabine esthétique à créer à l'emplacement du vestiaire au RDC. que le propriétaire dépose à la mairie pour une demande d'emménagement pour être aux normes d'accessilibité.
Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés